

Projet d'accueil



Collonges au Mont d'Or

Adresse : 3 Chemin des Ecolier
69660 COLLONGES-AU-MONT
D'OR

Table des matières

1. L'Etablissement	1
a. L'organisation interne	
2. Le règlement intérieur de la strcture	3
a. Quelques rappels du règlement intérieur	
b. La chartre d'accueil de l'enfant	
3. L'équipe	5

1. L'ETABLISSEMENT

Situé sur la commune de Collonges au mont d'or, dans les Monts d'Or, la crèche "Les Blés en Herbe" se trouve au sein du village des enfants. Celui-ci est composé des écoles maternelles, primaire et de la médiathèque.

La crèche est une association laïque, loi 1901. Elle est gérée par un conseil d'administration, composé de parents membres, et d'un bureau, qui compte un président, un trésorier et un secrétaire.

Les parents accueillis doivent adhérer à l'association par le paiement d'une cotisation annuelle par famille et sont tenus d'assister à l'assemblée générale annuelle.

Le multi accueil a un agrément de 44 places répartis en 5 groupes : les charmeurs, les rêveurs, les acrobates, les magiciens et les clowns. Nous effectuons un accueil en surnombre, autorisé par la PMI (115%), soit un maximum de 50 enfants par jour.
Nous sommes ouvert de 7h45 à 18h30.

a. L'organisation interne

L'entrée de la crèche se fait par un hall donnant accès à une salle de psychomotricité, aux bureaux de la directrice et de la secrétaire. A l'étage supérieur se trouve l'espace réservé au personnel. Enfin à l'étage inférieur les espaces de vies sont desservis comme suit :

- les charmeurs et les rêveurs :

Ce sont nos deux groupes bébés-moyens. Les enfants sont accueillis dès 3 mois et jusqu'à environ 22-24 mois. Les espaces sont fermés, afin d'offrir une meilleure isolation phonique et ainsi respecter au mieux le rythme des plus petits.

L'aménagement de l'espace est pensé pour que selon le développement de l'enfant, chacun puisse utiliser une zone dédiée et adaptée à son âge, ses besoins, ses capacités et ses envies : un coin plus cocon avec des petits canapés et coussins, un parc pour les plus petits bébés, des éléments de motricité pour grimper, ramper, des petites tables pour le repas.

- Les acrobates et les magiciens :

Ce sont nos groupes de moyens grands. Les enfants sont accueillis à partir de 16-18 mois jusqu'à environ 3 ans.

Ces deux espaces sont pensés de manière à respecter 3 points essentiels : un coin douillet pour se reposer et se détendre, un coin de jeux d'imitation pour faire comme...la cuisine, les déguisements, les poupées, le docteur, et enfin un coin moteur pour que l'enfant puisse sauter, grimper s'il en a le besoin.

- Les clowns :

C'est notre groupe des plus grands enfants de la crèche.

L'espace est aménagé selon leurs besoins. Un coin avec des tapis pour se reposer. Des jeux symboliques et des petites tables pour des activités plus posées ainsi qu'une structure motrice. Enfin, l'espace se transforme en dortoir le temps de la sieste.

Chaque espace de vie est pensé pour le bien être de l'enfant et adapté à l'âge selon ses besoins et attentes.

Pour un passage dans le groupe suivant, tout dépendra du développement individuel de chaque enfant et la disponibilité des places dans la section.

Le jardin : chaque espace de vie a un accès direct sur le jardin. Il a été divisé en 3 parties pour que chaque groupe puisse profiter pleinement du grand air, et que les bébés soient protégés des plus grands. Un sol mou a été installé.

Un ascenseur dessert les 3 étages.

Différents panneaux d'affichage sont visibles au sein de la crèche, celui du haut, vers l'espace de psychomotricité (règlementaire) et celui vers la table des pointages (menu, planning des vacances...). Les familles ont toutes les informations dans le but d'une communication écrite, formelle et/ou informelle et rassurante.

Nous avons différents outils de communication, en effet tous les 2 mois sort « le petit journal des blés en herbe ». Ce journal montre aux familles ce qu'il se passe à la crèche, donne les différentes informations sur les fermetures, date de réunion...

Nous communiquons également, grâce à un groupe privé sur Facebook, ainsi sur ce groupe vous retrouverez des photos des temps d'activité, festif... ainsi que des informations sur ce qui se passe à la crèche.

Nous avons également, une boîte à idée au sein de la crèche ou les familles peuvent noter des remarques ou idées.

Il y a également un emplacement (dans local poussette) pour accrocher des petites annonces.

2. Concernant le règlement intérieur de la structure

a. Quelques rappels du règlement intérieur

Afin, que l'accueil se déroule bien, les enfants doivent arriver, à la crèche en étant propre (couche changée), en ayant pris leur petit déjeuner. Il sera, donc prêt à jouer, s'éveiller.

Afin d'éviter toute perte de vêtement, nous vous conseillons d'étiqueter les vêtements de vos enfants (vêtement, casquette...)

Si votre enfant à une intolérance ou allergie à un ou plusieurs aliment, un PAI sera demandé (voir avec infirmière ou directrice). Dans ce cas, le parent devra apporter le repas de l'enfant, dans une glacière afin de respecter la chaîne du froid.

b. Chartre d'accueil de l'enfant

Pris par arrêté ministériel, la charte nationale de l'accueil du jeune enfant énonce les dix grands principes favorables au développement et à l'épanouissement du jeune enfant, au sein des structures petite enfance. Cette charte, nous permet de poser un cadre sur l'accueil des enfants ainsi que les pratiques adaptées.

L'accueil de qualité en France doit répondre dans tous les lieux d'accueil, aux **10 grands principes** suivants :

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que **l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille**.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour **jouer librement et pour exercer mes multiples capacités**.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux **expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels (Lire l'article [Protocole d'accord avec le ministère de la culture](#)).
6. **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, **en dehors de tout stéréotype**. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.
9. Pour que je soit bien traité, **il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités**. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que **les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Au sein de l'EAJE Les Blés en Herbe, il nous semble important de respecter le rythme des enfants, de favoriser l'autonomie et les échanges afin que les enfants s'épanouissent et grandissent dans de bonnes conditions. Nous mettons une importance à l'accueil des enfants et de leur famille.

3. L'équipe

L'équipe est composée de 17 professionnelles, à hauteur de 16 ETP, réparties comme suit :

- Une Directrice Educatrice de Jeunes Enfants
- Une Directrice adjointe, Educatrice de Jeunes Enfants
- Une Secrétaire
- Une Infirmière
- Dix Auxiliaires de Puériculture
- Trois Assistantes d'Animation
- Des remplaçantes ponctuelles

Chaque Professionnelle est amenée à travailler sur 2 groupes d'âges soit Charmeurs-Acrobates, soit Rêveurs-Magiciens. Seule une des professionnelles est responsable du groupe des Clowns. Les horaires de l'équipe sont établis en fonction d'un planning et d'un changement de groupe toutes les 3 semaines.

Dans chaque espace de vie, il y a une personne d'horaire du matin, une du soir et une d'horaire de journée, afin que le taux d'encadrement soit respecté tout au long de la journée. Ce taux d'encadrement correspond à une professionnelle pour cinq enfants qui ne marchent pas et une professionnelle pour huit enfants qui marchent. A noter que le nombre de professionnelle est supérieur au taux encadrement préconisé par le PMI.

Nous avons choisi ce mode de fonctionnement pour que les Enfants-Parents-Professionnelles puissent développer une relation dans la singularité et pour une meilleure connaissance des groupes d'enfants.

Pour les professionnelles, c'est l'approche et l'attachement symbolique car elles peuvent faire connaissance et tisser du lien avec chaque enfant et réciproquement.

Ainsi pour l'équipe, il s'agit de conjuguer avec les sensibilités de chacun et d'appréhender les tâches dans les différents groupes. Ce qui permet de susciter entre nous l'entraide, la tolérance et la bienveillance.